Le Courrier des Opelousas.

Vol. 1. Opelousas, Louisiane, 24 Septembre 1853. No. 42.

Le Courrier,

Journal officiel de la Paroisse St. Landry.

OPELOUSAS:

Samedi matin, 24 Septembre 1853.

☞ADOLPHE GARRIGUES, Greffier de la 15me. Cour de District de la Paroisse St. Landry, est candidat pour une ré-élection à l'élection de Novembre prochain.

Opelousas, 17 Septembre 1853.

☞Nous prévenons nos lecteurs et le public en général, que malgré l'épidémie qui existe dans notre paroisse, le *Courrier des Opelousas* ne sera pas interrompu un seul instant dans sa marche.

☞Ceux de nos abonnés du village qui ne reçoivent pas régulièrement leurs feuilles, auront la complaisance de nous le faire savoir.

Un Digne Pretre.

Nous l'avons déjà dit, il est malheureusement trop vrai, que de certaines localités de notre paroisse sont cruellement éprouvées par l'épidémie. Aussi, lorsqu'au lieu du spectacle pénible que nous offre tant de désertions, au moment où nous voyons tant de malheureux malades exposés à mourir sans qu'une main amie soit là pour les secourir, sans qu'un effort soit tenté par ceux qui les ont connus, pour adoucir leurs souffrances et les arracher peut-être au trépas; nous avons à entretenir nos lecteurs du récit d'un dévouement infatigable, d'une charité à toute épreuve, nous sommes heureux d'avoir à enregistrer de pareils faits.

Tout le monde a déjà compris que nous voulons parler du curé du Grand Coteau, M. l'Abbé ROCOFORT. Depuis plus de 15 jours, ce digne ministre de l'Evangile est partout où il y a un malade à soigner, un mourant à consoler. La distance, le mauvais temps n'existent pas pour lui, aujourd'hui il est à Washington, demain aux Opelousas ou parmi ses paroissiens épars dans les campagnes. Les veilles ne le rebutent pas; le péril ne fait qu'exciter son zèle. Honneur donc à Mr. ROCOFORT. La population des Opelousas ne l'oubliera pas de long temps. N'est-ce pas là une douce recompense? Ne serait-ce pas là, aussi, un noble exemple à imiter? Pourquoi sommes-nous obligé de dire qu'il est loin d'en être ainsi?

Influences Epidemiques.

L'épidémie, *qui n'existe pas dans notre localité*, a cela de remarquable, qu'elle influe d'une manière étrange sur la mémoire de quelques personnes; nous avons cité dans notre dernier numéro, un oubli de chapeau, commis par un émigrant, nous avons aujourd'hui quelques faits analogues à signaler.

On nous a assuré qu'un docteur, appelé à visiter un malade dans la campagne, fut tellement effrayé à l'aspect de symptômes non équivoques de l'épidémie, que dans sa précipitation à se retirer il oublia, lui aussi, son chapeau, et qu'une fois dehors, il en fut réduit à implorer les personnes de la maison à vouloir bien venir le lui rapporter.

Un autre de nos amis, avant d'abandonner ses pénates, s'en fut chez un pharmacien acheter les drogues qu'il jugeait nécessaires à sa famille, au cas de maladie. Les médicaments empaquetés, il commit la grave erreur de prendre un casse-tête qui se trouvait sur le comptoir pour un paquet de graines de lin.

On peut se tromper de cela.

Nous nous demandons seulement, au cas où l'erreur n'aurait pas été découverte, ce qu'il en serait résulté pour le malade, si pour cataplasme on eut employé le casse-tête en guise de graines de lin.

C'est une question grave et difficile à résoudre. Qui sait, le malade aurait peut être guéri? Le casse-tête est une excellente chose pour détruire les obstacles et si vous avez des coliques, il est bon pour les trancher. (*tranchées.*)

Outre l'affaiblissement de la mémoire, la frayeur de l'épidémie a causé aussi plusieurs illusions d'optique, nous en donnerons les preuves ci-dessous:

On envoie chercher un docteur en toute hâte, pour constater un cas de *vomito negro*, survenu dans la ville, après examen, on reconnut que la couleur foncée des vomissements était due au nectar de Bacchus.

Un autre patient se trouva pris de violentes coliques. Terreur Générale! Le malheureux a la fièvre jaune, ou au moins le choléra. On découvre bientôt que ce n'était qu'une indigestion de haricots que le malade avait voulu guérir en ingurgitant la *faible* dose d'une *demi* bouteille d'huile de Palma-Christi.

Et on nous dira qu'il n'y a pas de maladies dans notre village!

Panique.

Nous avons malheureusement, assisté plus d'une fois, à de grands désastres et à de grandes calamités publiques, mais nous sommes, pour la première fois, témoin d'une panique semblable à celle qui s'est emparée de notre village.

Nous n'exagérons rien en disant que plus des trois quarts des maisons de notre village sont abandonnées, la plupart sans même un seul gardien, les magasins sont tous fermés, à l'exception d'un seul, celui de Mr. Pasquier, et de deux groceries, celles de MM. C. Steel et Ayrivié, une de nos pharmacies, celle de M. Posey, a aussi fermé ses portes, de quatre boulangers il ne nous en reste plus qu'un seul, M. Bernard Franquez, de trois églises, il n'y a qu'une d'ouverte, et encore les fidèles sont clair semés, dimanche dernier, environ 25 personnes, blanes, nègres, enfans, &c., s'y trouvaient réunies; quelques-uns de nos docteurs ont aussi pris l'épouvante; notre Conseil de Ville, transformé en Bureau de Santé, depuis deux semaines, s'est transporté au Whiskichitto pour tâter le pouls aux crocodiles, aux chevreuils et aux poissons, ces messieurs étaient suivis de leur Constable.

Les habitans n'envoient plus leurs esclaves vendre en ville, nous nous trouvons donc menacés de périr d'inanition.

Ce n'est jusqu'à présent, Dieu merci, que la seule chose que nous ayons à redouter, car nous n'avons jamais vu moins de malades en notre ville, en cette saison de l'année.

N'y a-t-il pas de quoi rassurer un peu notre population émigrante ou émigrée?

Des differentes sortes de Cloches.

On se sert beaucoup de cloches dans notre pays, les unes appellent, sans qu'on leur réponde autant qu'on le devrait peut-être. Ce sont les cloches des services divins.

La cloche nous appelle pour l'incendie, il est encore trop vrai qu'on y répond pas toujours assez vite.

Les hôtels ont aussi des cloches, on leur obéit assez joyeusement, mais ces cloches aristocrates viennent d'être battues par celle de notre halle.

Par une disposition nouvelle, et pour assurer la subsistance des *fidèles* de notre ville, il a été établi que la viande de boucherie serait offerte en vente dans le courant de la journée. On sonne la cloche aussitôt que la viande est arrivée.

Quel empressement! quel zèle! C'est un spectacle à réjouir tous les estomacs, que de voir avec quelle ardeur tout le monde quitte les occupations, même les plus sérieuses, pour voler au-devant des bouchers. Ces braves gens, eux-mêmes, sont étonnés de tant d'amour, ils sont fiers et ils dépècent, sans pitié. On nous a raconté que l'un d'eux en rentrant chez lui a failli succomber à son émotion, mais nous croyons qu'on a un peu exagéré. Néanmoins, ce bruit quelque mensonger qu'il puisse être, a une haute signification, il prouve que si la peur a donné des jambes à quelques-uns de nos habitans, l'appétit est resté à ceux qu'elle n'est pas venue visiter.

☞Un observateur attentif a essayé de compter le nombre de personnes qui dimanche passé, à quatre heures de l'après-midi, encombraient la grande rue de notre ville. Le malheureux, après avoir fait de vains efforts, et désespéré de rencontrer une figure humaine, est entré dans le seul café qui nous reste, (celui de Mr. Quatrevaux,) et il l'a trouvé encombré du *bar-keeper*, avec lequel il a pris amicalement un verre de très bon Cognac.

Il s'est promis de ne plus recommencer de semblables expériences.

☞La Convention Whig, qui devait se réunir aux Opelousas, le 15 courant, pour choisir des candidats aux places de Sénateurs et de Représentans à la Législature d'Etat, a été renvoyée au 13 Octobre prochain.

REMEDE POUR LA FIEVRE JAUNE.

Un de nos amis et abonnés nous communique la recette suivante pour traiter la fièvre jaune. En suivant de point en point cette recette, il prétend qu'elle est infaillible, parlant par expérience:

Prenez une pincée de vipérine, une jointée de baume de Javin, faites le tout bouillir ensemble, pour faire un thé très fort, prenez moitié par moitié de ce thé avec une même quantité d'eau-de-vie, en donner au malade un demi ou un verre, s'il peut le prendre, il faut qu'il soit très chaud. Dans l'espace de deux heures, le malade s'endormira, et le pouls sera très fort. Après sept ou huit heures de sommeil, il se réveillera, alors donnez-lui un bon purgatif de pillules de Lee, dissoutes dans de l'eau-de-vie. Après l'effet du purgatif, il est guéri.

Supplices.—En Chine, une des peines ou tortures infligées par les autorités pour certains crimes, c'est d'enduire le coupable avec une couche épaisse de suif et de résine, puis on allume et le patient est brulé à petit feu.

Un Péché a la Mode.

Parmi les crimes devenus le plus à la mode aujourd'hui dans la société, et qui ne sont pas sans doute les moindres peccadilles que commettent chaque jour des personnes d'ailleurs exemptes de blâme, est celui de *jaser*. Il est dans les gens qui se vouent à cette honteuse et dégradante pratique plutôt qu'à la recherche de leur bien-être, tant dans ce monde que dans l'autre. Je ne parle pas ici de ces marchands qui débitent en gros le scandale et la malice, et dont le souffle impur tombe sur la société comme l'ouragan et la peste; qui ne laissent après eux que la désolation et la ruine; mais je veux parler de ces petits marchands en détail, qui débitent partout leurs contes, leurs conjectures et leurs menteries; ils ressemblent à ces colporteurs, qui trop pauvres pour payer le loyer d'une boutique, vont de porte en porte étaler leurs marchandises; je veux parler de ces gens dont l'imagination semble être transformée en un hôtel de monnaie, où ils frappent à l'occasion le change dont ils ont besoin, et où ils fabriquent à plaisir les petites anecdotes qui pourront amuser celui qui les écoute et faire admirer celui qui les propage. Lecteur, que diriez-vous si l'on rapportait dans trois jours que vous allez vous marier avec Mlle. A. et cela parce que vous avez causé un instant avec elle, et bien que vous ne l'ayiez vu qu'aujourd'hui pour la première fois, si l'on ajoutait que les préparatifs pour la cérémonie sont en train et que des centaines d'individus attendent impatiemment le plaisir de célébrer vos noces? Ce serait là une chose incroyable, me direz vous; on ne trouverait personne d'assez inconséquent, d'assez fou pour se jouer ainsi des sentiments et du bonheur d'une autre; personne ne pourrait être assez insouciant de sa réputation, ni ne mépriserait assez son honneur pour proférer une telle fausseté. Mais, attendez un moment, je vous prie, car il est bien probable que si une telle chose arrivait, on ne trouverait personne qui pût *seul* réclamer l'*honneur* d'en être l'auteur; je vous dirai comment cela pourrait arriver, et il n'est pas impossible que cela soit déjà arrivé ainsi: Je vous ai vu tout-à-l'heure causer avec Mlle. B., chose que j'ai trouvée bien innocente et bien naturelle, je l'avoue; mais supposez que j'aille dire à un ami, que j'ai vu M. A. causer avec Mlle B., et que j'ajoute par insinuation, que je crois qu'ils feraient un excellent mariage, vous ne trouverez là-dedans rien de mal, j'en suis sûr. Mais, mon ami pense que je ne sais pas raconter un fait et qu'il pourrait le rendre un peu plus intéressant: il se rend aussitôt chez un sien ami et lui dit que M. A. et Mlle. B, causent, et se promènent assez souvent ensemble et *qu'à moins qu'il ne se trompe fort*, c'est un mariage qui se fera. *Vlami* de *mon ami* pour donner plus d'entrain à la chose, court chez madame Brouillion et lui crie à haute voix: "Grande nouvelle! M. A. se marie avec Mlle. B." Un domestique de madame Brouillion, qui a entendu ces paroles, et qui croit que nul ne doit profiter seul d'un secret, se hâte d'apprendre à une douzaine de ces compagnons, que M. A. va épouser Mlle. B. le premier samedi du mois prochain. Peut-être, me direz-vous, lecteur, que tout ceci n'est qu'une supposition; j'y consens; mais si je n'ai fait qu'imaginer ce qui peut arriver, ou si je réussis à empêcher ce qui autrement, aurait pû arriver, mon imagination n'aura pas été vainement occupée et je mériterai au moins les remerciemens de ce que j'aurai sauvé de la culpabilité d'un péché devenu à la mode.

Presque tous ceux qui ont la rage de raconter sur Pierre et sur Paul des histoires, qu'ils embellissent selon leur caprice, sont presque toujours plus ou moins médisants; et la médisance est certes le plus méprisable de tous les vices. Un philosophe ancien a dit avec raison que l'homme médisant est "le plus redoutable des animaux vénimeux." Oui, il est d'autant plus redoutable qu'il est impossible de s'en garantir; on vain vous chercheriez à l'éviter; l'espace n'est pas pour lui un obstacle et quelque rapide que puisse être votre fuite, il vous poursuivra sans relâche. Ne croyez pas que la mort soit pour vous un asile contre son venin; lorsque vous aurez franchi le seuil de la vie, il ira encore soulever la pierre qui couvrira votre cercueil et remuer sans pitié vos cendres refroidies.

Fievre Jaune.—L'épidémie, dit le *Meschacébe*, de St. Charles, fait ses ravages dans notre paroisse; lorsqu'elle éclatte dans une famille, elle la décime sans pitié. Enfin, nous avons chaque jour, de cinq à dix enterremens. Vû notre population, le fléau fait donc maintenant presque autant de ravages qu'à la Nouvelle-Orléans. Nos médecins ne peuvent plus y tenir; ils sont jour et nuit sur pied, obligés souvent de prendre leur nourriture et leur sommeil dans leurs voitures, pendant le trajet d'une habitation à l'autre.

Epidemie.—D'après les journaux de la Nouvelle-Orléans, dit le *Meschacébé*, il paraît que l'épidémie diminue d'intensité dans la Reine du Sud; hélas! à St. Charles il n'en est pas ainsi, et nous avons chaque jour de nouveaux décès à enrégistrer. Tous nos malades, quelques heures avant leur mort, sont pris de vomissements noirs; puis ils deviennent ensuite plus calmes que jamais; plusieurs même se déclarent très bien portant et demandent à boire et à manger. On les croit hors de danger, et deux heures après ce ne sont plus que des cadavres.

Tour de Negre.—Un de nos honorables habitans, revenant du fond de son clos, amenait dans sa voiture un de ses nègres qui était tombé malade, fut prévenu, par cet esclave, qu'il y avait, à quelques pas, un nègre couché dans les rangs de cannes. L'habitant descendit de voiture, et n'appercevant qu'un mouton qui paissait tranquillement l'herbe, il fit descendre le nègre afin qu'il lui montrât l'endroit où celui-ci prétendait toujours voir un nègre marron. L'esclave obéit et montra en effet l'endroit où se trouvait un nègre marron. Mais celui-ci s'était jeté dans un canal, à quelques pas plus loin, et s'était caché dans les grandes herbes qui l'encombraient. L'habitant s'étant mis à sa recherche, le nègre ne tarda pas à se lever et à prendre la fuite. On ne put le rattraper, et il disparut dans le clos de M. Rousselle. Alors l'habitant en question revint sur ses pas, et voulut voir quel était ce mouton, perdu dans son clos. Hélas! le pauvre animal était complètement étripé; soutenu seulement par deux bâtons de maïs, piqués en croix et placés sous son ventre, avec un couteau fiché en terre sous son cou, pour lui tenir la tête haute, il venait d'être tué par le nègre marron, qui l'avait arrangé ainsi afin que personne ne se doutât que l'animal fut mort. Le soir venu, il eût emporté sa proie dans une cabane voisine, où il eût payé à souper à ses amis.

Depuis quelques temps, les nègres marrons ou non, volent tous les animaux sur lesquels ils peuvent mettre la main. Dans notre voisinage, trois bœufs ont disparus en deux jours de temps. Plus que jamais nous répétons aux propriétaires d'esclaves, qu'il est non seulement de leur devoir, mais encore de leur intérêt de surveiller leurs nègres et de les punir sévèrement.—*Meschacebé*

Conseils.—Le *Meschacébé* conseille à ses co-paroissiens, et nous profitons de l'occasion pour conseiller aux nôtres, qu'aussitôt qu'ils se sentiront atteint de la fièvre jaune, de suivre, même avant l'arrivée de leur médecin, l'ordonnance suivante:

Quinine, 5 grains, Calomel, 3 grains, à prendre, mêlés ensemble dans une tasse de café, toutes les trois heures—Frictions à l'eau de vie camphrée ou de citron sur le dos, le ventre et l'estomac.

Si la fièvre augmente au lieu de diminuer, il faudrait donner des doses plus rapprochées.

Il est bien entendu, que nous ne donnons point cette médication, comme le traitement complet de la fièvre jaune, mais seulement pour attendre l'arrivée des docteurs, qui souvent ne peuvent en ce moment se rendre auprès d'un malade que dix et douze heures après que la maladie les a pris.

A L'AMERIQUE.

Monde nouveau, lancé comme un navire immense
Entre deux Océans, ton avenir commence,
Tu ne regrettes rien dans un passé lointain;
Sous la glace du pôle et sous la zone ardente,
Rien ne peut ralentir ta course indépendante;
Tu commandes à ton destin.

Tu n'as pas de voisins qui convoitent en rêve
Un grain de sable, un brin de roseau sur la grève,
Pour élargir le sol de leur royaume étroit;
Et tu n'as pas un Nord qui va chercher querelle
Au Midi, pour sortir de sa glace éternelle,
Quand il trouve son soleil froid.

Chez toi, place pour tous, au soleil comme à l'ombre;
Veut-on de la fraîcheur, dieu seul connait le nombre
De tes vastes forêts, pleines d'arbres géants:—
Et veut-on labourer la campagne ou les ondes;
Toujours on trouve aux bords des savanes fécondes
Cent fleuves et deux Océans.

On y trouve partout l'Eden du premier âge,
Le jardin virginal et le tiède rivage,
Et la douceur des fruits et la douceur des eaux,
Et ces riches couleurs dont la grande nature
Pour éblouir les yeux se fait une ceinture
Avec des fleurs et des oiseaux.

On y trouve partout la rivière tranquille,
Le golfe, le port vierge et la vierge presqu'île,
Qui n'ont jusqu'à nos jours, que dieu pour possesseur!
Où sans doute, demain, une ville va naître,
Et des vieilles cités se fera reconnaître,
Ou comme fille, ou comme sœur.

Oui, l'avenir est là, pour les races futures,
Quand tous les Océans uniront leurs ceintures;
Croyez-moi, ce n'est point un présage trompeur;
Et notre Europe alors, regrettant d'être antique,
Pour mieux se rajeunir, passera l'Atlantique
Sur les arches de la vapeur.

Le soleil et la mer dans un grand hyménée,
On fécondé la lave où l'Amérique est née,
Et nos neveux unis, d'âge en âge, verront,
Dans un sublime orgueil, ce qui déjà commence,
Les trésors épandus de sa mamelle immense
Où les peuples s'abreuveront!

L'isthme de Panama, vieille écluse du monde,
Tombera; le vaisseau, libre enfin sur son onde,
Vers l'Océan du Sud bondira d'un élan,
Et laissera bien loin, dans les glaces polaires,
Le cap de Horn, broyant d'inutiles colères
Sur les écueils de Magellan.

L'or fera rayonner de nouvelles filières
Dans l'écrin éternel des hautes Cordillères
Pour payer tant de bras, qui creuseront enfin
Les déserts d'Amérique, où le sol est en friche,
Cette moitié du globe où la terre est si riche,
Quand l'autre moitié meurt de faim.

Car ces mines d'or pur que l'Amérique étale,
Et qui bordent partout sa rive occidentale,
Dieu sur le flanc des monts ne les mit pas en vain;
Toujours les défricheurs de ce vaste domaine
Trouberont leur salaire au bout de la semaine:
Il est dans un trésor divin!

Aussi gloire immortelle au héros de génie
Qui, fondant l'avenir de votre colonie,
Déploya le drapeau d'*Union* dans les airs!
Gloire au quatre juillet! votre aigle avec sa serre,
Grava le chiffre d'or de cet anniversaire,
Et prit son vol dans les déserts!

Aussitôt dans les bois et sur le bord des fleuves
S'élèveront partout les toits des cités neuves;
Le laboureur reprit sa première fierté,
Et du fond des déserts la peuplade accourue
Du glaive des combats fit un soc de charrue,
Seule arme de la liberté!

Vous qui n'avez jamais vu que des jours prospères,
Fils des Américains, continuez vos pères
L'avenir du vieux monde est encore dans vos mains;
Que tout peuple abordant votre terre chérie
Au pied de chaque mont rencontre une patrie,
Et la paix sur tous vos chemins!

Abreuvé par le Rhin, la Seine ou la Tamise,
Si chacun a sa part dans la terre promise,
Et ses fleuves de lait, et ses rayons de miel,—
Sous l'étendard de France ou la bannière anglaise,
On ne se battra plus, si chacun est à l'aise
Comme le soleil dans le ciel!

MERY.

Supplice de negres.—Dans le Missouri, comté de Jasper, deux nègres ont été attachés à un poteau le 31 juillet et ont été brulés vifs. Ces deux misérables sous prétexte que leur maître était malade avaient été appeler la nuit le docteur Fiske. A quelques pas de sa demeure, ils se jetèrent sur lui et le massacrèrent. Ils revinrent ensuite à son logis, violèrent sa jeune femme, pillèrent la maison et l'incendièrent.

Comment on fait Revoquer un Testament.

Un neveu témoignait à une vieille tante des attentions sans nombre. Elle meurt. C'est l'usage du pays d'ouvrir, dans la chambre même où est le cercueil, le testament; on lit celui de la tante. Le neveu, qui ne doutait pas d'être nommé légataire universel, se voit totalement déshérité. Saisi de fureur, il donne un coup de pied dans le cercueil, qui tombe et s'ouvre; la morte revient à la vie. La secousse l'avait sans doute tirée d'un état léthargique. Elle apprend les détails et la cause de sa résurrection. "Allons, dit la bonne femme, n'examinons pas le motif, j'ai une obligation essentielle à mon neveu, je l'en recompenserai." Elle vécut encore quelques années, déchira son premier testament et en fit un nouveau en faveur de son sauveur involontaire.

DECEDE—Aux Sources de Beaver Creek, en cette paroisse, vendredi dernier, 16 courant, Mr. Franklin B. Reeves, âgé d'environ 30 ans.

—A Washington, en cette paroisse, jeudi dernier, 15 courant, Mr. le Docteur E. J. Heard, âgé d'environ 30 ans.

—Aux Opelousas, en cette paroisse, vendredi dernier, 16 courant, Mr. Adolphe Cahanin, âgé d'environ 18 ans.

—A la résidence du Docteur Heard, à Washington, en cette paroisse, jeudi dernier, 15 courant, Melle. Sally Scribner, à l'âge d'environ 6 ans, fille de T. H. Scribner.

—Aux Opelousas, mercredi dernier, 21 courant, Mr. le Docteur William J. Digges, à l'age de 34 ans.

—En cette paroisse, dimanche dernier, 18 courant, Benjamin Linton, fils de Mr. Louis Lastrapes et de dame Sylvanie Lastrapes, à l'âge de onze mois.

—En cette paroisse, mercredi dernier, 21 courant, Henry B., fils de Mr. Alphonse Lastrapes et de dame Mary Ann Bullard, à l'âge de 6 ans.

AVIS.

Les contribuables de la Paroisse St. Landry, sont informés que le Tableau d'Assessement, est maintenant achevé, et sera déposé, le 1er. Octobre prochain, au bureau de Mr. Robert Benguerel, aux Opelousas, pour l'inspection, pendant trente jours, conformément à la loi.

J. B. DAVID,
Assesseur de Paroisse.

Opelousas, 24 Septembre 1853.

AVIS.

Thomas C. Anderson, de la Paroisse St. Landry, Etat de la Louisiane, ayant présenté une pétition à l'effet d'être nommé Administrateur de la succession de feu Franklin B. Reeves, dernièrement de la Paroisse St. Landry.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légales à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enrégistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite Paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

A. GARRIGUES, *Greffier.*

Opelousas, 24 Septembre 1853.

AVIS.

John Stiffell, de la Paroisse Saint Landry, Etat de la Louisiane, ayant présenté une pétition à l'effet d'être nommé Administrateur de la succession de feu Henry Munch, décédé, dernièrement de la Paroisse St. Landry,

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légales à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enrégistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District, de la susdite Paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

A. GARRIGUES, *Greffier.*

Opelousas, 24 Septembre 1853.

Assemblee de Creanciers.

En vertu d'un ordre de l'Honorable le Juge du Quinzième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, siégeant dans et pour la Paroisse St. Landry, accordé sur une pétition présentée par M. Louis Soileau, une assemblée des créanciers dudit M. Louis Soileau, de la Paroisse St. Landry, sera tenue le Mardi 27e jour de Septembre courant, 1853, pardevant Joel H. Sandoz, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry, en son bureau, dans la ville des Opelousas, à l'effet de délibérer sur les affaires dudit sieur Louis Soileau.

A. GARRIGUES,
Greffier de ladite Cour.

Opelousas 3 Septembre 1853.

Habitation a Vendre.

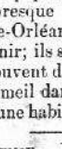

Une Habitation située à quatre milles au Sud du Grand Coteau, dans la paroisse St. Martin, à trois milles du Bayou Têche, sur le Bayou Vermillon, mesurant neuf cents arpens, plus ou moins, desquels deux cents arpens sont en cultivation, cinq cents en terre boisée et la balance en terre de prairie La dite habitation a une bonne *Maison de Résidence*, une *Sucrerie* mue par la force des chevaux, un *Moulin à Coton*, et de belles *Cabanes à Nègres*, tous en briques.

Tous ceux qui voudront acheter, feront bien de venir voir les lieux, connaitre toutes les particularités, les conditions et le prix en s'adressant au soussigné, sur les lieux.

ELIAS STEEN.

St. Martin, 17 Septembre 1853.—6m.

PARTIE MARRONNE

DE chez le soussigné, au Grand Coteau, en cette Paroisse, depuis le 7 Octobre 1852, une négresse, nommé *Céleste*, âgée d'environ trente ans, taille d'environ 5 pieds, parlant le français et l'anglais, n'ayant pas d'ongle à l'index de la main droite.

Une recompense de $40 sera accordée à la personne qui la ramènera au soussigné.

JEAN B. CASTILLE.

Grand Coteau, 10 Sept. 1853.

Vente par le Shérif.

Etat de la Louisiane.

François Jean, h. c. l. vs. William Edmond, h. c. l. } Cour de District, Paroisse St. Landry No. 6050

En vertu d'un ordre de saisie et de vente émané dans l'affaire ci-dessus intitulée, par la Cour de District dans et pour la Paroisse St. Landry, et à moi adressé, j'exposerai en vente publique, pour du comptant, à la Maison de Cour de cette Paroisse aux Opelousas, le *Samedi* 1er. *jour d'Octobre prochain*, commençant à 11 heures du matin, et continuant de jour en jour, s'il est nécessaire, tous les droits, titres, intérets et prétentions de William Edmond, h. c. l. aux propriétés ci-dessous décrites, savoir: La moitié indivise d'une certaine fraction d'un

LOT DE TERRE,

situé dans la ville des Opelousas, mesurant cinquante-quatre pieds 6 pouces de face à la rue Bellevue, sur quatrevingt-quinze pieds 6 pouces de profondeur, borné à l'Est par Raphel Grabenigo, à l'Ouest par la rue de la Cour, et dans la profondeur par Thomas H. Lewis.—Aussi, la moitié indivise

d'un Lot de Terre,

situé dans la ville des Opelousas, ainsi que des batisses et améliorations qui y sont situées et qui en dépendent, étant le Lot No. 26, borné au Sud et à l'Est par Mlle. Marguerite Chrétien et à l'Ouest par la rue de la Cour

H. ROGERS, *Sherif.*

Opelousas 27 Août 1853.

BUREAU DE POLICE.
VILLE DES OPELOUSAS.

Réunion du 5 Septembre 1853.

Le Bureau de Police de la Ville des Opelousas ordonne:

1o. Que toute marchandise, linge de lits ou autres objets qui seront supposés contenir le germe de la fièvre jaune, ou qui pourra la communiquer, et qui viendra de Washington ou de tout autre lieu infesté de cette épidémie, sera gardé hors des limites de la ville au moins trois jours, et exposé à l'air avant d'être admis dans ladite ville des Opelousas.

2o. Que dans le cas où un citoyen ne résidant pas aux Opelousas, viendrait dans cette ville, malade et atteint de la fièvre jaune, la dite personne ainsi malade sera immédiatement transportée ailleurs.

3o. Nulle personne qui mourra à Washington ou dans quelqu'autre endroit, ne pourra être enterrée dans les limites de cette Corporation.

4o. Que les médecins de cette ville sont par le présent constitués en un Comité de Vigilance, dont le devoir sera de faire connaître les cas de fièvre jaune qui pourront se déclarer aux Opelousas, afin que la personne atteinte de cette maladie puisse être transportée hors des limites de cette ville.

5o. Que dans le cas où un décès par la fièvre jaune aura lieu dans cette ville, le corps sera enveloppé et enterré le plus promptement possible, et l'appartement où le décès a eu lieu sera lavé, nettoyé et purifié au moyen de fumigations avec du chlorure de chaux.

6o. Que les résolutions qui précèdent seront mises en force et exécutées par le Constable de la Ville ou par toute autre personne que le Conseil de Ville pourra autoriser.

Pour copie conforme.

GUY H. BELL, *Greffier.*

COURSES DE LA NLLE. IBERIE.

Les Courses annuelles de l'Association du Têche, à la Nouvelle-Ibérie, commenceront le Jeudi, 6 Octobre prochain et dureront trois jours, comme suit:—

1*ere. jour.*—Course d'un mille, pour une bourse de $160. Entrée, $20.

2*me. jour.*—Course d'un mille, pour une bourse de $10. Entrée, $15.

3*me. jour.*—Course d'un mille, par des *chevaux de selle créoles*, pour une belle selle. Entrée, $5.

Toutes les entrées pour le premier et le second jour doivent être faites avant le 5 octobre prochain.

Toutes communications doivent être adressées aux soussignés, qui feront connaître les règles d'après lesquelles les courses auront lieu.

OCTAVE BOUTTE & DEBLANC.

17 Sept. 1853.

AVIS.

Les personnes qui ont en leur possession des comptes ou obligations en collection pour feu Antoine Arnaud, ou pour aucune des sociétés de commerce dans lesquelles il était intéressé, sont priées de les rapporter sans retard au soussigné ou à M. Jacques Arnaud, Administrateur de la succession dudit défunt.—Et ceux qui doivent soit au dit feu Antoine Arnaud, soit aux sociétés susmentionnées, sont priés de ne payer à qui que ce soit sans l'autorisation du soussigné ou de l'Administrateur.

Ceux qui ont des réclamations à exercer contre ledit Ant. Arnaud, ou contre les sociétés sus-mentionnées, sont également priés de les présenter avec les pièces à l'appui, d'ici au jour de la vente, afin d'être classées.—Et ceux qui peuvent devoir au dit Antoine Arnaud ou aux dites sociétés, voudront bien venir payer immédiatement s'ils veulent éviter des frais.

THEOD. S. ROBIN,
Agent de J. Arnaud, Administrateur.

Opelousas 3 Septembre 1853.

ENTERREMENTS.

Le soussigné fournira, dans le plus court délai, sur ordre: *Corbillards, Cercueils, Echarpes pour enterremens, &c.*

Tous les ordres pourront être laissés à son atelier, rue de l'Union près l'Eglise Catholique.

SILAS HARRIS.

Opelousas, 18 Décembre 1852.